



# Bernard VI de Moreuil

 Ascendant ☉  
 Allié ○

Maréchal de France en 1326



Dès son avènement à la couronne de France, en 1328, Philippe VI de Valois avait redoublé ses soins paternels pour l'éducation de Jean, son fils unique. Bernard de Moreuil, maréchal de France, avait été choisi pour gouverneur du jeune prince. La faveur et l'intrigue n'eurent aucune part à ce choix important : il fallut même recourir à l'autorité du roi pour obliger ce seigneur à se charger de cet emploi aussi difficile qu'honorable ; il ne l'accepta qu'après des ordres réitérés. *Sire de Moreuil*, lui dit le Roi dans ses lettres d'injonction, *vous savez comment nous vous dîmes l'autre jour que nous vous avons ordonné pour être avec notre fils et à son frain ; et vraiment nous ne vous ôtons de l'office de maréchal pour nul mal qui soit en vous, ni pour nul défaut qui par vous ait été en votre office ; mais nous vous aimons mieux près de Jehan notre fils que nous ne serions nul autre : si voulons que vous vous ordonnez tantot pour y venir et pour y être dorénavant continuellement, car il est temps que ceux qui sont ordonnés pour y être, y soient ; et si est mieux votre honneur de le faire maintenant qu'il ne le serait quand nous serions plus avant en la guerre. Et pour ce que vous nous priâtes quand nous vous en parlâmes, que nous y vousissions garder votre honneur ; vraiment si vous y pensez bien, vous trouverez que nous vous faisons trop plus grand honneur de vous y mettre que ne ferions de vous laisser maréchal ; mêmement considéré que nous voulons que vous soyez tous les premiers et les principaux de son frain : car il n'est oncques maréchal de France qui n'en laissât volontiers l'office, pour être les premiers au frain du fils aîné du roi. Si nous semble que votre honneur y est non pas gardé seulement, mais accru. Et quant au profit, il nous semble qu'il y est plus grand qu'il ne serait à être maréchal ; car pour plusieurs fraudes qui se faisaient pour cause des droits de maréchaux, nous avons ordonné que dorénavant nul maréchal ne prendrait nuls droits, mais feront tourner à notre profit tous les droits qu'ils solaient prendre et ils auront cinq cents livres tournois chacun d'eux par an pour toutes choses, et si ne les auront fors seulement durant les guerres ; et nous voulons que vous ayez pour être avec notre fils, cinq cents livres chacun an, lesquels nous vous donnons à votre vie. Si nous semble le profit plus grand qu'en l'office de maréchal, pourquoi vous n'en devez être en nulle mélancolie, mais devez être tout liesse, joyeux et pour honneur et pour profit.* Ces lettres, datées du 5 juillet 1328, nous apprennent qu'en ce temps la dignité de maréchal était amovible. Bernard de Moreuil, d'autant plus digne de la confiance de son souverain, qu'il paraissait l'ambitionner moins, ne put refuser d'obéir à des ordres si pressants. Il donna la démission de son office<sup>1</sup> dont Ansel de Joinville fut décoré.

<sup>1</sup> Jusqu'au règne de Charles VII, il n'y avait que deux maréchaux, et ces deux maréchaux étaient toujours en fonction. Pendant la guerre, ils ne pouvaient pas quitter l'armée. C'est sans doute cette raison qui rendait leur charge incompatible avec tout office qui demandait un exercice assidu.

Bernard VI de Moreuil était fils de Bernard, seigneur de Moreuil à quelques lieux d'Amiens, cinquième du nom, vicomte de Soissons du chef de sa femme Yolande de Nesle.

Il était encore bien jeune lorsqu'il ratifia en 1304 un affranchissement qu' avait fait Raoul de Soissons, seigneur de Coevres son ayeul, qui fut confirmé par le roi Philippe le Bel en 1308. Il servit ce prince en 1314 en la guerre de Flandres avec 9 écuyers sous le comte de Saint Pol, qui le mit en garnison à Saint-Omer. Quatre ans après, il eut ordre de se trouver à Paris le mercredi après la saint André 18 au sujet du différend qui était entre la comtesse d'Artois et les nobles du pays, et ensuite à Corbie, le samedi après Noël de la même année avec le comte de Clermont, chambrier de France, au même sujet, pour en traiter l'accommodement.

Il fut envoyé commissaire pour la réformation du royaume avec l'évêque de Saint Briec. Le roi Philippe de Valois lui donna charge le 24 août 1337 d'assembler la noblesse de Picardie à Amiens *pour se trouver en équipage de guerre dans la quinzaine de la Notre Dame de septembre, en la ville d'Amiens, et d'aller où il lui serait ordonné.*

Il servit aussi en 1340 avec 8 chevaliers et 36 écuyers sous le duc de Normandie en l'Ost assemblé à Bouvines.

Il fut quelques temps après élevé à la dignité de Maréchal de France et en cette qualité envoyé au mois de juin 1344 ès frontières de Calais et de Boulogne. Mais il y a apparence qu'il fut déchargé la même année pour être auprès de la personne du duc de Normandie, et fut pourvu de la charge de Queux de France, qu'il exerçait le 24 septembre lorsque ce prince le gratifia d'une somme de cinq cents livres parisis en récompense de ses services.

Il fut rétabli bientôt après dans la charge de maréchal de France et après la journée de Crécy le roi le fit son lieutenant, le dépêcha au mois de septembre en Picardie et il se jeta dans la ville de Boulogne pour la défendre contre les anglais.

Par lettres patentes du 18 juin 1347, Philippe de Valois autorisa les mayeur et échevins d'Amiens à entreprendre de suite les ouvrages nécessaires pour former une enceinte et mettre les faubourgs à l'abri des anglais qui avaient fait une descente en France. Le roi y délégua Bernard de Moreuil, avec l'abbé de Corbie, pour régler les différends qui auraient pu survenir entre le corps de ville et les habitants dont les travaux devaient couvrir les héritages.

Il vivait encore le 22 mai 1350.

Sources :

Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à Louis XIV, par M. l'abbé Velly, tome quatrième, pages 412 et suivantes.

Histoire de la ville d'Amiens de Hyacinthe Dusevel page 88

**Père de Marguerite, mère de Jacques II de Croy, père de Guillaume, père de Jean, père de Jean II, père de Philippe, père de Catherine, mère de Robert IV de la Marck, père de Diane, mère de Charles-Henri de Clermont, mère d'Isabelle, mère de Françoise de Beauvau, mère de Jean-Armand Voyer de Paulmy, père de Céleste, mère de Françoise de la Rivière de Paulmy, mère d'Anne Yvonne Rivié de Riquebourg, mère de Monique de Gouy d'Arsy, mère d'Arsène O'Mahony, père de Maurice, père d'Yvonne, mère de Monique Bougrain, mère de Dominique Barbier**